



## Négociations salariales du 14 juin 2013 : **austérité générale !**

### **Nos revendications sont légitimes**

La grille salariale date de plus de 20 ans ; il y a quelques années déjà, la direction avait pris l'engagement d'ouvrir des discussions sur sa refonte. La Fédération SUD-Rail, l'ensemble des fédérations syndicales ont des propositions en ce sens, mais la direction ne veut pas négocier !

Ce n'est pas la prime annuelle d'1 € par jour attribuée au premier trimestre qui permet de répondre aux revendications salariales. A ce sujet, nous redisons que c'est une manipulation de langage de la part de la direction, que d'appeler cette prime « dividende salarial » puisque l'entreprise publique SNCF ne verse pas de « dividende » (il en est de même pour la somme que la direction reverse annuellement à l'Etat depuis 5 ans).

Au-delà de la mauvaise situation d'ensemble, due aux accords salariaux entérinant les pertes de pouvoir d'achat, il y a des situations d'urgence parmi le personnel de la SNCF. Des cheminots et des cheminotes vivent aujourd'hui dans la pauvreté, beaucoup sont mal logés ou sans-logis.

---

Au titre de mesures d'urgence, la Fédération SUD-Rail demande :

- L'attribution d'une **augmentation en somme uniforme** ; 300 € pour tous et toutes.
  - La revalorisation générale des salaires, avec **un salaire minimum à 1700 € nets mensuels**.
  - L'**intégration de la prime de travail et de l'indemnité de résidence dans le traitement**, en les alignant sur les taux le plus élevés.
  - Un véritable **treizième mois pour tous**.
  - Une **négociation sur le montant des Eléments Variables de Solde** et non la seule communication des taux annuels aux fédérations syndicales. L'alignement du montant des allocations de déplacement pour les agents d'Exécution et les Maîtrises sur celui des Cadres doit être réalisé sans attendre 2015 !
- 

### **Ces revendications correspondent à un plus juste paiement du travail des cheminotes et des cheminots.**

Leur financement est possible ; il faut cesser de consacrer de moins en moins d'argent au personnel qui fait tourner l'entreprise. En 2012, les salaires des cheminot-es représentaient 44,7% du chiffre d'affaires de la SNCF ; en 2000, c'était encore 51,3% et en 1980, 78,5%. **Les cheminot-es se font donc voler une part de plus en plus grande de la richesse qu'ils et elles produisent par leur travail. Il faut mettre un terme à ces injustices !**

### **Des propositions inacceptables !**

A l'issue de la réunion du 14 juin, la direction soumet à la signature des fédérations syndicales un projet d'accord qui ne prévoit que les mesures suivantes :

- Augmentation générale de 0,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2013**. Et c'est tout pour l'année 2013 !
- Gratification de vacances portée à 300 €, à compter de 2013**.
- Allocations de déplacement** : Le taux des allocations applicables aux agents d'exécution et de maîtrise sera augmenté de 4% au 1<sup>er</sup> octobre 2013. L'alignement avec le taux des allocations applicables aux cadres sera effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

La Fédération SUD-Rail ne signera pas un tel accord salarial !

**Comment un syndicat pourrait-il cautionner ce refus de prendre en considération la situation salariale des cheminot-es et les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années ?**

## La direction ne tient pas compte du message des grévistes du 13 juin

Cette réunion de « négociation » salariale se tenait au lendemain d'une **grève nationale particulièrement suivie**. Une grève nationale à l'appel des quatre fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT, motivée par la volonté des cheminots et des cheminotes d'obtenir une réforme de l'organisation du système ferroviaire qui permette d'améliorer le service public ferroviaire, dans l'intérêt des usagers et des cheminot-es de toutes les entreprises du secteur dont, bien entendu, la SNCF.

## Nous voulons améliorer le service public ferroviaire

Ce n'est pas la voie que suit le gouvernement qui semble s'en tenir aux rapports Bianco et Auxiette. Ceux-ci, dans la suite de bien d'autres rapports, proposent d'organiser la privatisation de l'ensemble du secteur, de mettre en place une fausse réintégration Infrastructure/Exploitation, en renforçant le Gestionnaire de l'Infrastructure et en affaiblissant ce qui est jusqu'à aujourd'hui la SNCF. **Ces rapports ne remettent pas du tout en cause la désorganisation de l'entreprise orchestrée depuis des années par la direction de l'entreprise**. La fuite en avant dans la gestion par activités continue ; pourtant, avec les organisations syndicales, de très nombreux cheminots et cheminotes de tous grades constatent et disent que nous allons droit dans le mur !

C'est pour changer cette orientation que les cheminots et les cheminotes étaient massivement en grève le 13 juin. La situation au sein de l'entreprise est aussi au cœur de cette grève, et de bien des grèves, débrayages, rassemblements et autres actions organisées quotidiennement dans les services. Les conditions de travail de nombre de cheminots et cheminotes sont déplorables, dangereuses mêmes pour beaucoup. Cela conduit à des situations de profonde détresse, de nombreux arrêts de travail pour maladie et aussi, malheureusement, des suicides.

## La direction SNCF ne négocie pas pendant la grève ... Et ni avant ... Et ni après !

Lors de cette réunion consacrée aux salaires, nous n'avons pas été plus loin dans l'énumération des nombreux motifs d'inquiétude mais aussi de révolte, des salarié-es de la SNCF ; mais il convenait de resituer le cadre dans lequel se tenait cette séance dont l'expérience montre qu'elle n'a de « négociation » que le nom ! Pourtant, les salaires sont aussi un sujet de fort mécontentement dans l'entreprise !

S'il y avait des « négociations » salariales, nous ne serions pas dans cette succession de propositions patronales non signées par les fédérations syndicales ou signées par des fédérations représentant une minorité de cheminots et cheminotes. **S'il y avait des « négociations » salariales, nous n'alignerions pas les pertes de pouvoir d'achat, année après année.**

## Il est possible, aisément, d'augmenter les salaires

Pourtant, il y a des possibilités de remédier à cette situation ; les revendications salariales des cheminots et des cheminotes pourraient être prises en compte. Les moyens existent. Ils sont, d'une manière générale au sein de la société : il suffit de **cesser de redistribuer de moins en moins à celles et ceux qui produisent les richesses, et de plus en plus à celles et ceux qui les exploitent.**

Les moyens existent aussi au sein de la SNCF. Pour citer des exemples à des échelles différentes qui montrent que bien des choses seraient possibles en faisant d'autres choix :

- ❑ On pourrait économiser les papiers adressés à chaque cheminot et cheminote pour tenter de les convaincre qu'ils et elles coûtent beaucoup à l'entreprise, donc au service public, donc à la collectivité.
- ❑ On pourrait répartir les augmentations de salaires autrement et faire en sorte que ce ne soit pas l'austérité, la perte de pouvoir d'achat pour la quasi-totalité d'entre eux et elles, tandis que les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise ont augmenté de 125% en 10 ans.
- ❑ On pourrait cesser le Monopole planétaire auquel joue la direction SNCF en rachetant des entreprises, en prenant des parts dans d'autres, notamment pour affaiblir les entreprises publiques dans divers pays.

---

La fédération SUD-Rail propose aux autres organisations syndicales de poursuivre dans l'unité le mouvement enclenché par la forte grève du 13 juin. Ensemble, nous pouvons imposer d'autres choix !